

Encoder une situation d'ouverture

Lors de la [création d'un nouveau dossier](#), seul le premier exercice comptable est créé. Vous pouvez à tout moment [ouvrir un second exercice](#). A partir de ce moment, toute modification dans le premier exercice se répercute dans le journal **REOPEN** du second exercice.

La balance d'ouverture

Que vous créez votre dossier en début d'exercice ou en milieu d'exercice, vous devez entrer une balance d'ouverture.

Journal et période d'imputation

Le journal d'imputation est toujours un journal d'O.D. de réouverture des comptes. Ce type de journal ne permet d'imputations que dans la période **OUV** (Ouverture). Le journal **REOPEN** est réservé à usage interne pour le report automatique de l'exercice N à l'exercice N + 1.

Imputations dans le cas d'une ouverture en début d'exercice

- Encodage des soldes clients / fournisseurs : soit un montant global par client / fournisseur, soit le détail des postes ouverts.



Si vous voulez encore envoyer des rappels pour les postes ouverts de l'exercice précédent, la méthode à suivre est la suivante : si le nouvel exercice est l'exercice 2021, ouvrez également l'exercice 2020 et entrez les postes ouverts dans le journal de vente. Ces postes ouverts seront ainsi repris sur la liste des [rappels à envoyer](#) de l'exercice 2021.

- Encodage des soldes des comptes généraux des classes 1 à 5 à l'exception des comptes centralisateurs clients / fournisseurs. En effet, les centralisateurs clients / fournisseurs sont automatiquement mis à jour au départ des comptes particuliers clients / fournisseurs.

Imputations dans le cas d'une ouverture en cours d'exercice

Comme vous ne souhaitez pas réencoder tout depuis le début d'exercice, votre balance sera constituée des :

- Soldes des clients / fournisseurs détaillés ou globalisés.
- Soldes des comptes généraux des classes 1 à 5 à l'exception des comptes centralisateurs clients / fournisseurs.
- Soldes des comptes des classes 6 et 7.

Les seules informations manquantes sont le chiffre d'affaires et les taxes clients, informations qui seront nécessaires à l'édition du listing TVA clients.

Mise à jour du listing TVA clients en cas d'une ouverture en cours d'exercice

Le listing TVA clients porte toujours sur un exercice calendrier. Si vous faites une ouverture en cours d'exercice, vous devrez ajouter le CA et les taxes déjà réalisées.

Exemple

Ouverture : 04/2021.

Client X : des ventes en 03/2021 et 04/2021.

Client Y : des ventes en 02/2021.

Seuls le Chiffre d'affaires et les taxes du client X, réalisés dans la période 4 seront repris sur le listing annuel. Il faudra donc ajouter deux corrections : ajouter le Chiffre d'affaires et les taxes du client X pour la période 03/2021 et le Chiffre d'affaires et les taxes du client Y pour la période 02/2021.

L'ajout de ces corrections se fait au moment de [l'impression du listing TVA annuel](#)

Deze pagina is ook beschikbaar
in het Nederlands